

POÊLE A BOIS

‘‘LODEVE’’

NOTICE D'INSTALLATION ET D'UTILISATION

Attention pour éviter tout risque d'incendie, ces appareils doivent être installés dans les règles de l'art (D.T.U. 24.2) et conformément aux règles techniques rappelées dans la notice obligatoirement jointe aux appareils. Leurs installations doivent être effectuées par un professionnel ou une personne qualifiée.

« Toutes les réglementations locales et nationales, ainsi que les normes européennes en vigueur, doivent être respectées lors de l'installation et d'utilisation de l'appareil ».



SOMMAIRE :

- | | |
|---------------------------|----------------------------|
| 1. Définition | } Destiné à l'installateur |
| 2. Environnement du poêle | |
| 3. Préparation du poêle | |
| 4. Utilisation | } Destiné à l'utilisateur |
| 5. Entretien | |
| 6. Pièces de rechange | |
| 7. Garantie | |

Vous venez d'acquérir un poêle fonctionnant au bois. Nous vous félicitons d'avoir fait confiance à notre marque.

1. DÉFINITION

Ce poêle dispose d'une chambre de combustion de type fermé. Il brûle du bois de chauffage en système « combustion sur sole ».

Cet appareil a été testé selon les critères de la nouvelle norme européenne EN 13240.

1.1. Caractéristiques :

- Buse de départ fumée : Ø 200
- Combustible : bois en bûches de longueur 50 cm maxi
- Combustibles interdits : tous les autres
- La dépression du conduit de fumée nécessaire au bon

fonctionnement et développant la meilleure puissance calorifique de l'appareil est de 12 Pa (Pascal), mais peut être comprise entre 10 et 20 Pa.

IMPORTANT : CE POÊLE NE PEUT ÊTRE RACCORDÉS QUE SUR UN SEUL CONDUIT UNITAIRE DE TYPE G (résistant aux feux de cheminées). CE POÊLE FONCTIONNE UNIQUEMENT PORTE FERMÉE.

1.2. Encombrement, poids, caractéristiques techniques :

Poids	150 kg
Puissance	9.1 kW*
Température moyenne des fumées à allure normale ...	180°*
Débit massique des fumées	15.15 g/s*
Rendement de l'appareil	77.6%*
Taux de CO dans les fumées	0,10 %*
Taux de CO ² dans les fumées	5.26 %*

Mode de combustion : intermittent.

Distance par rapport aux matériaux combustibles adjacents :

Latéralement : 50cm ; au fond : 50cm ; au sol : 20cm

* Performances obtenues pour un essai normalisé d'une durée de 39 minutes avec un chargement de 1,24 kg de bois à 16% d'humidité, un pouvoir calorifique de 14,485MJ/kg et un tirage de 12±2 Pa. Afin d'obtenir une durée de fonctionnement plus longue, vous pouvez augmenter la charge avec notamment du bois dur de plus grosse section (non fendu).

2. ENVIRONNEMENT DE L'APPAREIL

2.1. Recommandations concernant le site d'installation

Le rayonnement calorifique important du poêle à travers la vitre en vitrocéramique, demande l'éloignement de toute matière pouvant être détériorée ou altérée par la chaleur (mobilier, papier peint, boiserie, etc.) ; à une distance minimale de 150cm par rapport à la vitre de façade.

2.2. Avant tous travaux

Il y aura lieu de s'assurer de la conformité et de la compatibilité du conduit de fumée sur lequel le poêle sera raccordé suivant les règles en vigueur : NF DTU 24.1.P1 (NFP 51 201-1).

NATURE DU CONDUIT DE FUMÉES :

Le conduit de fumées doit être conforme à la norme NFP 51.201.1

Le dimensionnement du conduit de fumées doit être conforme selon la norme NFEN 13 384.1

Respecter les distances de sécurité (écart au feu) par rapport aux matériaux combustibles, selon les critères des normes en vigueur et les caractéristiques du conduit de fumées.

Si le conduit de fumée n'est pas compatible, ou dans le cas d'une réfection, il y aura lieu de réaliser un tubage réglementaire à l'aide d'un procédé justifiable d'un avis technique favorable à cet usage ou de le remplacer par un nouveau conduit conforme et adapté au poêle. Ces travaux doivent être réalisés par un professionnel qualifié.

Dans tous les cas, le conduit doit permettre un ramonage mécanique.

Vérifier l'environnement dans lequel le poêle sera installé. Il doit être procédé à l'enlèvement de tous les matériaux combustibles, ou dégradables sous l'action de la température, sur les parois ou à l'intérieur de celles-ci (sols, murs et plafonds), à l'emplacement de la cheminée, si celle-ci est en contact avec ces parois.

Vérifier si le mur peut admettre les charges de l'édifice.

Pour les murs avec isolation combustible incorporée, comme le placo - polystyrène, il faut obligatoirement procéder à la découpe du complexe isolant sur toute la hauteur sous plafond, sur une largeur au moins égale à celle de l'appareil + 60cm (30 cm de chaque côté). Dans le cas de coffrage, cette découpe sera égale au moins à la largeur de ce dernier.

La réservation ainsi créée sera comblée par un mur de renfort en matériau incombustible ayant une bonne isolation thermique et une bonne tenue mécanique (exemple : béton cellulaire épaisseur supérieure à 7cm). Il faudra veiller à bien rejointoyer tous les éléments qui composent ce mur.

NOTA : Dans le cas de murs comportant une ventilation, il y aura lieu, lors de l'édification du mur de renfort, de respecter cette caractéristique.

Pour les cloisons légères inflammables et ininflammables, il y aura lieu de découper sur une largeur au moins égale à celle de l'appareil + 60cm (30cm

de chaque côté) et cela du point haut jusqu'en bas et de le remplacer par un mur en matériau incombustible classé MO ; de bonne stabilité et d'épaisseur adéquate (supérieure à 7cm) exemple : béton cellulaire.

NOTA : Dans tous les cas, le mur en matériau incombustible devra recevoir un revêtement incombustible et d'une excellente tenue à la chaleur.

2.3 Amenée d'air frais dans la pièce.

Lorsque l'admission d'air de la pièce est insuffisante, par exemple : cas d'une habitation équipée d'un système d'extraction mécanique (V.M.C), une amenée d'air supplémentaire propre à l'appareil est obligatoire.

Le modèle LODEVE est un appareil étanche. L'arrivée d'air frais peut donc être canalisée directement de l'extérieur au buselot diam 80 situé en dessous de l'appareil.

OPERATION A EFFECTUER CAS TYPE	TRAVAUX DE DECOUPE EN L'ISOLATION EXISTANTE	CONFECTION D'UN MUR DE RENFORT
1 MUR EXTERIEUR AVEC ISOLATION INFLAMMABLE INCORPORE	OUI	OUI
2 MUR DE REFEND 15cm (environ) D'ÉPAISSEUR ININFLAMMABLE	NON	NON
3 CLOISON EXTERIEURE EN MATERIAU LEGER INFLAMMABLE	OUI	OUI
4 CLOISON INTERIEURE EN MATERIAU LEGER ININFLAMMABLE	OUI	OUI

La prise d'air doit être située soit directement à l'extérieur, soit dans un local ventilé sur l'extérieur et être équipée d'une grille.

La sortie d'amenée d'air (à l'intérieur de la pièce) doit être située le plus près possible de l'appareil et doit être obturable. La section de cette entrée d'air doit être au minimum égale au quart de la section du conduit de fumée avec un minimum de 200cm².

2.4 Conduit de raccordement.

De type G (résistant aux feux de cheminées) conforme au DTU 24.1.P1 (NFP 51 201.1).

3. PREPARATION DU POÊLE

Avant d'installer le poêle, il y aura lieu de l'examiner afin de détecter une éventuelle anomalie qui pourrait être due au transport, au déchargement, etc....

Le non respect des instructions de montage implique la responsabilité de celui qui l'effectue.

PARTIE RESERVEE A L'UTILISATEUR

4. UTILISATION

4.1. Organe d'utilisation : Voir croquis N°1

4.2. Avant l'emploi de votre appareil :

Il y a lieu de respecter un temps de séchage de 2 à 3 jours, afin que l'humidité, emmagasinée dans certaines parties de la mise en œuvre, s'évapore (raccordement, conduit de cheminée, etc.)

Ce délai écoulé, vous pourrez procéder au premier allumage en chargeant modérément en bois ; ce qui permettra une montée en température progressive du poêle, pour éviter les dilatations rapides et les chocs thermiques.

Pendant les premières utilisations, une odeur peut émaner de l'appareil, provoquée par un éventuel excédent de peinture, il faudra réaliser après le temps de séchage, quelques feux soutenus pour les supprimer. Une attention toute particulière sera demandée à ces moments précis, car la peinture prendra un aspect plastique. Très fragile aux griffes et aux salissures.

De même, un suintement au niveau des réfractaires peut provoquer un écoulement d'eau (condensas) sous l'appareil. Il sera alors nécessaire de prévoir des précautions pour éviter tout risque de dégradation des sols.

4.3. Combustibles :

L'appareil est conçu pour fonctionner avec du bois. Interdiction d'utiliser du charbon ou autre combustible similaire.

Préférez le bois dur au bois tendre (chêne, hêtre, charme, châtaignier, etc.) très sec, 20% d'humidité maximum, ce qui correspond à un bois stocké sous abri pendant 18 à 24 mois ; l'emploi de bois avec un taux d'humidité trop important entraînera une mauvaise combustion en encrassant prématurément l'appareil, la vitre et le conduit.

Ne brûler pas de déchets ménagers, matières plastiques (bouteilles) ou dérivés, caoutchouc, produits gras (chiffon imbibés d'huile) etc. qui polluent l'environnement et provoquent des risques de feu de cheminée par encrassement du conduit.

4.4. Allumage :

Pour bien démarrer un feu : évitez les feuilles de papier glacé, étalez du papier journal froissé ou de la paille sur la sole foyer, placez dessus des brindilles puis des petites branches bien sèches ou du bois fendu finement, ensuite des branches ou du bois fendu de section plus importante, équivalente à 3 cm de diamètre environ.

Enflammez le papier, fermez la porte de l'insert, laissez le clapet ouvert et ouvrez entièrement l'arrivée d'air. Ensuite, lorsque le feu est bien pris, procédez au chargement.

Ouvrir le registre pour le démarrage. Attention un registre en position de démarrage pendant une longue période, peut endommager l'appareil.

Fermer le registre lorsque la réserve de braises est suffisante pour le chargement.

Ne jamais allumer votre feu avec de l'essence, de l'alcool etc. même pour l'activer.

Pour faciliter l'allumage, nous vous conseillons de conserver un lit de cendres sur la grille et la sole foyer qui, par la même occasion, seront préservées.

Au niveau des éléments en béton réfractaire, un risque de suintement et un changement de coloration normal surviendront dans les premiers jours de marche ; ensuite un risque de « micro fissure » en surface peut éventuellement apparaître dans le temps mais sans importance pour le fonctionnement.

IMPORTANT : Le fonctionnement du poêle est tributaire des conditions atmosphériques. Il est conseillé d'être très vigilant, par exemple, lors de vents violents (trop de tirage) ou de brouillard (pas de tirage).

4.5. Fonctionnement : (poêle fermé)

Pour profiter du meilleur rendement de votre appareil, il faudra être très vigilant sur sa conduite. Il est conseillé de charger en plusieurs fois plutôt que de charger d'une façon excessive.

Les utilisations de longue durée à une allure très ralentie sont déconseillées, surtout au début et à la fin de l'hiver et pendant les périodes de redoux, elles entraînent une combustion incomplète qui favorise les dépôts de bistre et de goudron sur la vitre et dans le conduit.

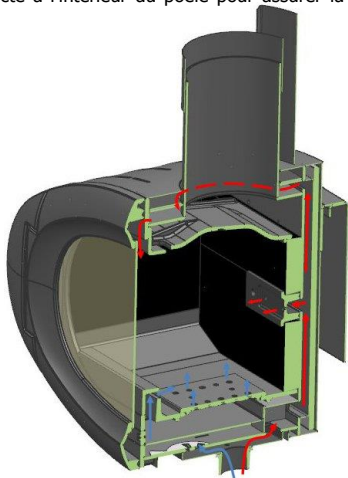
Ne laissez pas emballer le feu avec l'admission d'air entièrement ouverte et une charge de bois excessive qui risquerait de détériorer les éléments de l'appareil, le raccordement et conduit de fumée.

4.6. Réglage d'admission d'air : Voir croquis n°2

Votre appareil est pourvu :

- d'un réglage d'admission d'air de démarrage, situé sur le bas de la chambre de combustion, en agissant directement sur la braise.

- d'une admission d'air secondaire (non réglable) située sur le milieu de la chambre de combustion (arrière), sur le haut du corps (avant) et le chenet, cet air est injecté à l'intérieur du poêle pour assurer la post-combustion des gaz.



Air primaire

Air secondaire

4.7. Précautions au rechargement :

Lors de l'ouverture de la porte, déverrouiller le loquet de fermeture, entrouvrir légèrement en observant un temps d'arrêt puis ouvrir lentement. Ces précautions vous éviteront le désagrément d'un refoulement éventuel.

IMPORTANT : Le gant fourni n'est pas incombustible, utiliser le gant uniquement pour la manœuvre de la porte et du registre, il ne doit en aucun cas être en contact ou manipuler des matières incandescentes.

Soyez vigilant : des braises peuvent tomber lors du rechargement et endommager les éléments combustibles. (Parquet...)

4.8. Avertissement :

Ne jamais jeter d'eau pour éteindre le feu.

La vitre peut atteindre des températures élevées en dégagant, par rayonnement, une source de chaleur importante ; nous vous conseillons de ne pas placer à proximité des meubles ou objets y étant sensibles (distance 1500mm minimum). Attention aux risques de brûlures, notamment pour les enfants en bas âge.

Une altération des couleurs (ex : jaunissement) des murs et des objets mitoyens au poêle peut apparaître dû à l'importante source de chaleur dégagée par l'appareil.

Si votre poêle est équipé d'une réserve à bois, il y aura lieu de ne pas l'obstruer (ex par une porte, par un stockage excessif de bois etc. ...) afin de laisser le libre passage de l'air servant à la convection. De même ne pas y

loger de matière d'objets ou liquides inflammables ou sensibles à la chaleur. Exemple : papier, allume feu, bois, tissus, électronique... (Liste non exhaustive)

Attention :

En cas de feu de cheminée, fermer : les registres, la porte du poêle et appeler les pompiers.

4.9. Conseils en cas de fonctionnement anormal :

Dégagement de fumée à l'ouverture de la porte.	- Voir ci-dessus « Précautions au rechargement ». - Vérifier si l'arrivée d'air frais dans la pièce est suffisante (ouvrir une porte ou une fenêtre pour vérifier). - Faites vérifier votre appareil (dépression, étanchéité du conduit, du raccordement et du poêle).
Peu de chauffage, le feu couve ou s'éteint.	- Recharger sur un bon lit de braises, relancer avec du petit bois, s'il le faut. - Utiliser du bois plus sec (15 à 20 % d'humidité). - Faites vérifier votre appareil (dépression, étanchéité du conduit, du raccordement et du poêle).
Peu de chauffage mais le feu qui s'emballé.	- Charger de préférence avec des grosses bûches. - Faites vérifier le tirage de votre appareil (pose d'un réducteur de tirage en souche).
La vitre se salit très vite	- Utiliser un bois plus sec. - Eviter les allures ralenties trop fréquentes.

NOTA : le fonctionnement du poêle est tributaire des conditions atmosphériques. Il est conseillé d'être très vigilant par exemple lors de vents violents (trop de tirage) ou de brouillard (pas de tirage)

5. ENTRETIEN :

Deux ramonages mécaniques à effectuer par an (ramonages par un professionnel), dont un pendant la saison de chauffe lors desquels vous ferez contrôler le raccordement et le conduit de cheminée pour vous assurer du bon état de l'ensemble. Un certificat doit vous être remis par l'entrepreneur. Les différents éléments constituant l'appareil et l'étanchéité doivent être vérifiés ; si nécessaire, il y aura lieu de procéder au remplacement des joints de porte. Il faut être vigilant avec les produits de nettoyage de vitre. L'excès de produit, notamment en cas de ruissellement sur les joints, gorge les joints de produit ce qui peut occasionner la casse des vitres ou dans certains cas de vitre sérigraphier la destruction de la sérigraphie.

Dans le cas d'anomalies, il est interdit d'utiliser votre appareil. Il y aura lieu de procéder à la réparation avant toute remise en marche. Faites contrôler votre installation par un professionnel.

La période de chauffe terminée, procédez au nettoyage de tous les éléments intérieurs de votre appareil, grattez les éventuels agglomérats de goudron et brossez toutes les parties. Puis après ce dégrassage, frottez tous les éléments tôles avec une pâte appropriée (zébraline) ; cette opération redonnera l'éclat à votre appareil et le préservera de la rouille. Pour entretenir ou retoucher l'aspect extérieur, utiliser de la peinture spéciale, résistant à plus de 500°C, disponible chez nos distributeurs.

Nettoyage de la vitre : lorsque la vitre est froide, la frotter avec une éponge humide ou mieux, un chiffon imbibé d'un produit d'entretien à base de soude caustique. Suivre les instructions et les précautions d'emploi des notices des différents produits.

L'habillage est recouvert d'une peinture haute température (résistant à 550°C), cette peinture n'est ni une laque, ni un émail. Elle s'entretient avec un chiffon et de l'eau déminéralisée.

Dans le temps et suivant la fréquence d'utilisation, la peinture subit des chocs thermiques qui pourraient détacher des pigments de peinture et ainsi laisser apparaître des tâches noires sur le chiffon. Ces dernières n'atténuent en rien la qualité de la peinture.

L'aspect de la peinture devient plus mat avec le temps et la température.

De plus, sur le poêle, certaines zones exposées, pourraient subir des variations de nuances de la couleur dû à l'intensité d'utilisation de l'appareil.

6. PIECES DE RECHANGE

Pour toute demande de pièces détachées ou renseignements, il est indispensable de rappeler le numéro de fabrication figurant sur la plaquette signalétique qui se trouve sous le foyer.

7. GARANTIE

La garantie de l'installation sera effective dans le cadre du respect des règles de l'art, de la législation en vigueur, de la notice d'installation et d'utilisation des poêles, de nos prescriptions concernant le montage du kit de raccordement, ainsi que celles concernant l'installation et l'utilisation des poêles.

Il y aura lieu d'être vigilant sur : la mise en œuvre des différents composants, le choix des matériaux, le respect des règles de l'art et de la conformité, ce qui permettra d'assurer une installation de toute sécurité.

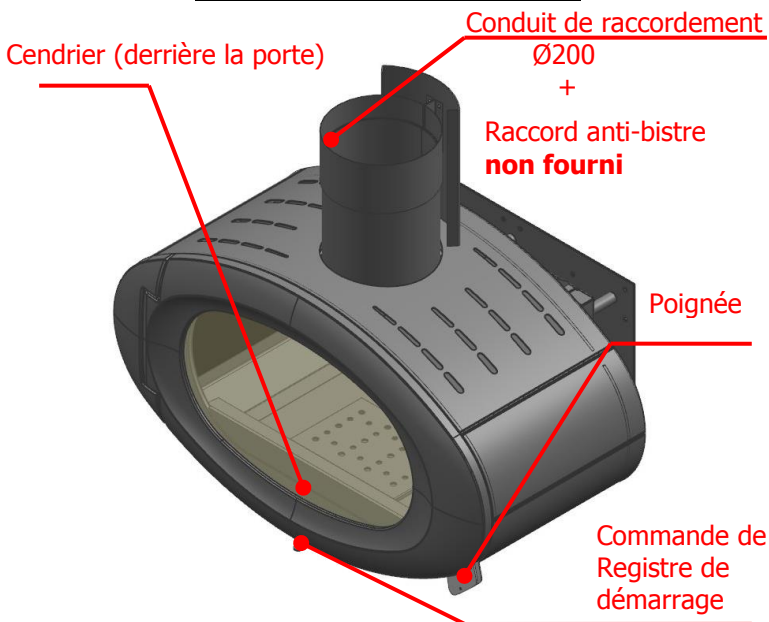
Ce document n'a pas la prétention de reprendre tous les cas de figure, ainsi que l'intégralité des documents normatifs existants et ne vous exempte pas de vous référer à ces derniers.

Pour les cas spéciaux, nous consulter.

IMPORTANT :
« PHILIPPE DESIGN »
décline toute responsabilité concernant toute
modification de l'appareil et toute modification de son
installation par l'utilisateur.

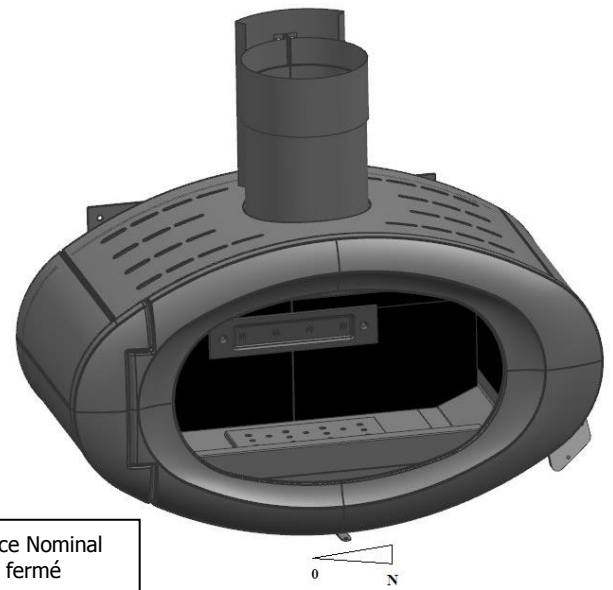
CROQUIS N°1

ORGANES D'UTILISATION



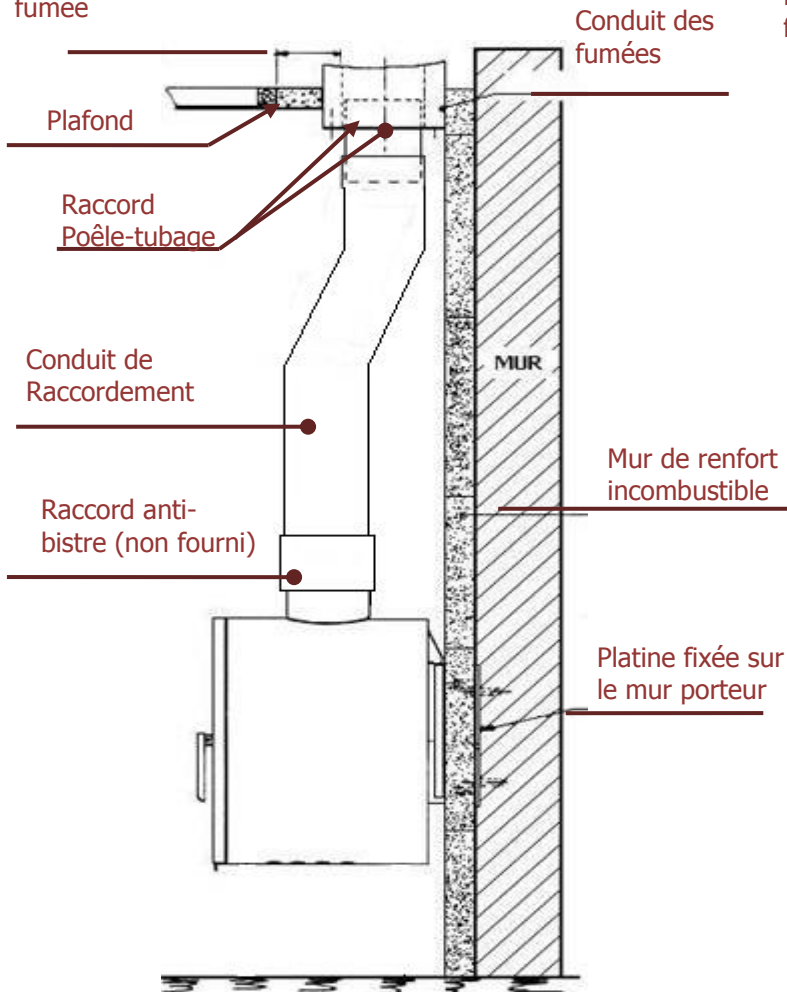
CROQUIS N°2

COMMANDE DE REGISTRE

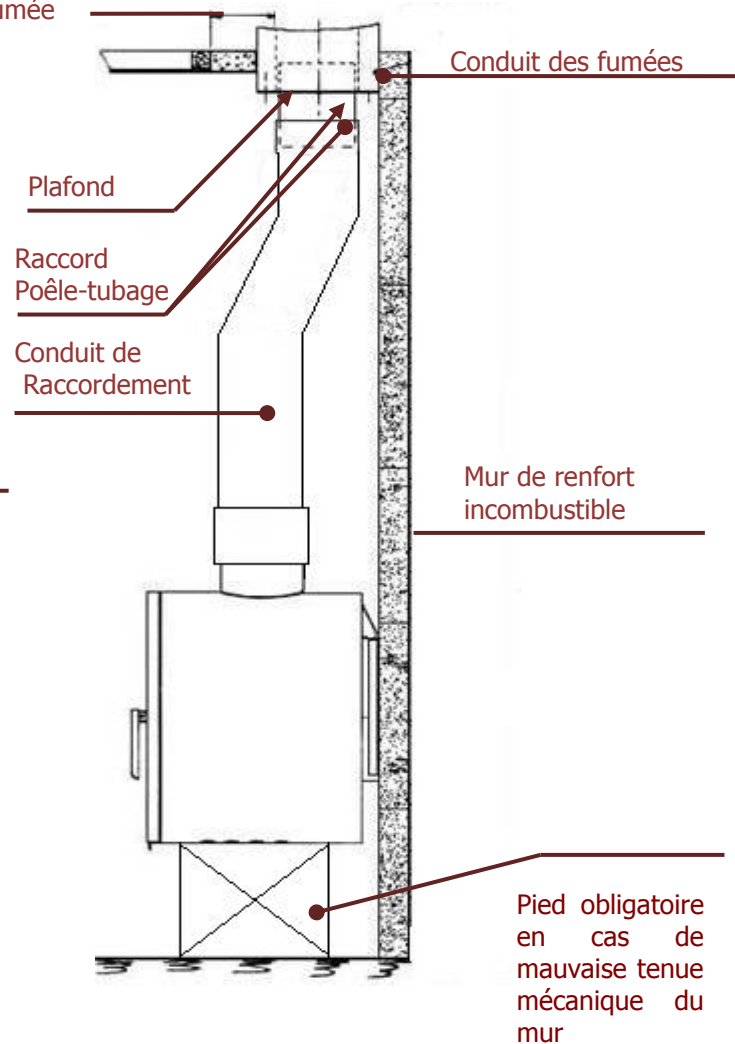


(Les schémas de montage ci-dessous ne tiennent pas compte de la RT 12)

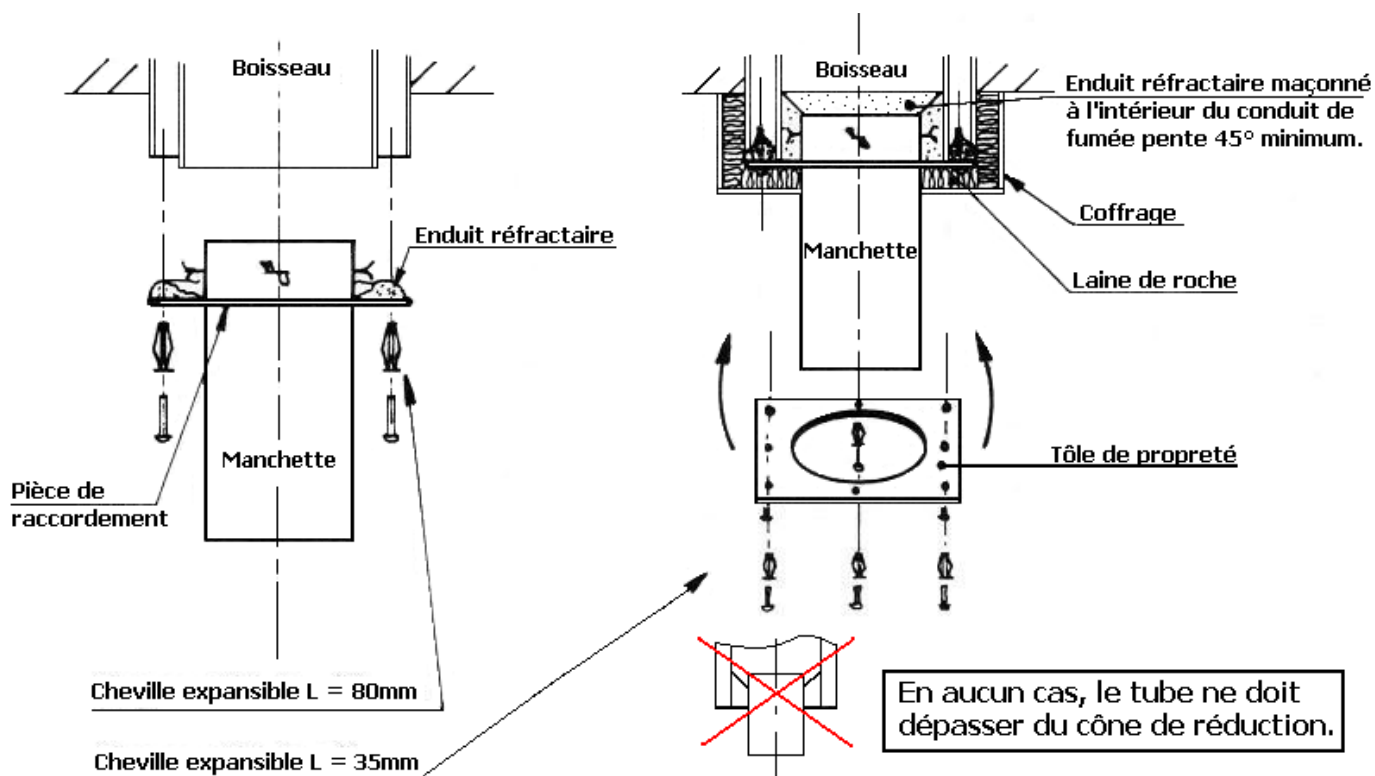
Distance de sécurité en
fonction du conduit de
fumée



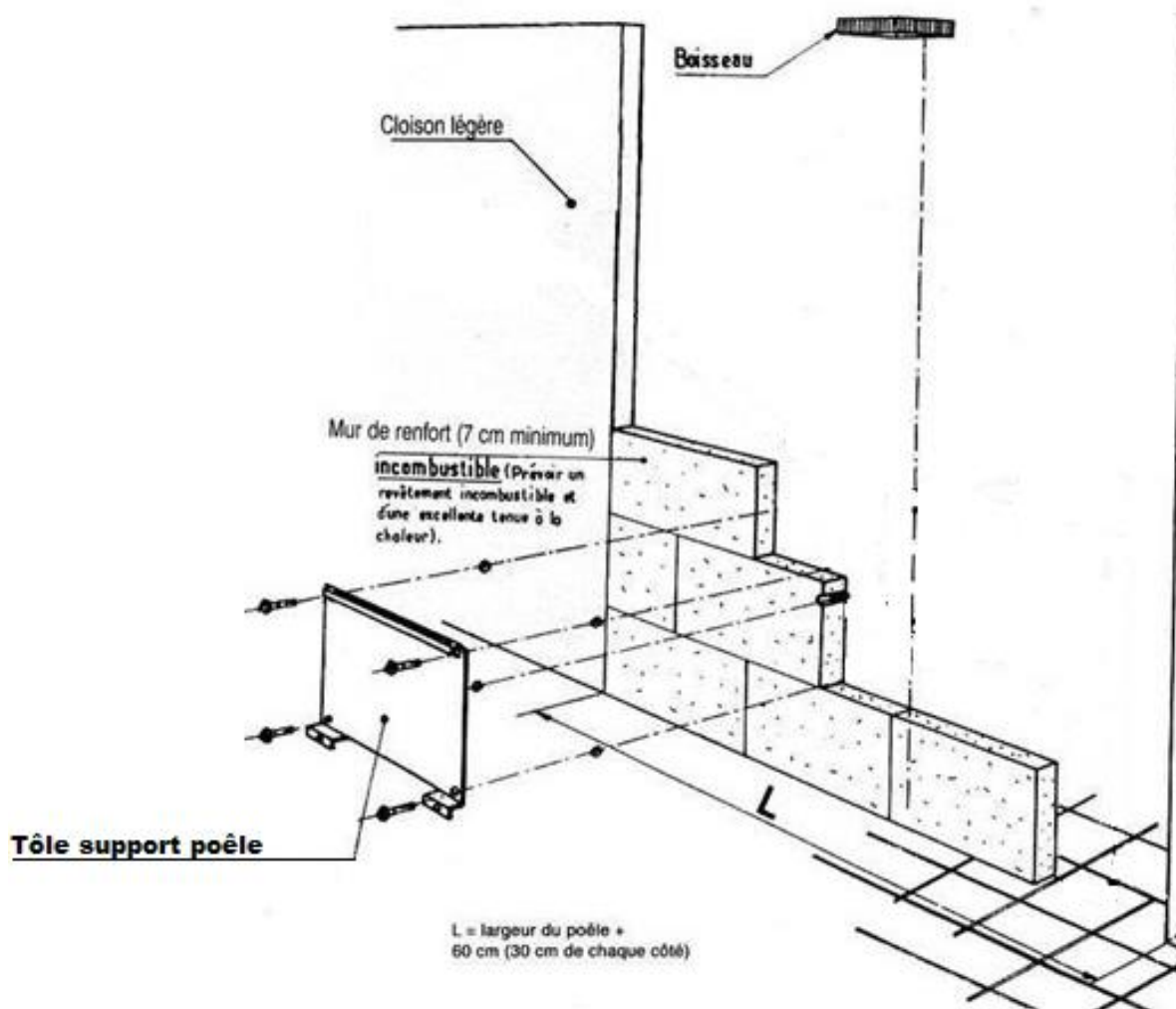
Distance de sécurité en
fonction du conduit de
fumée



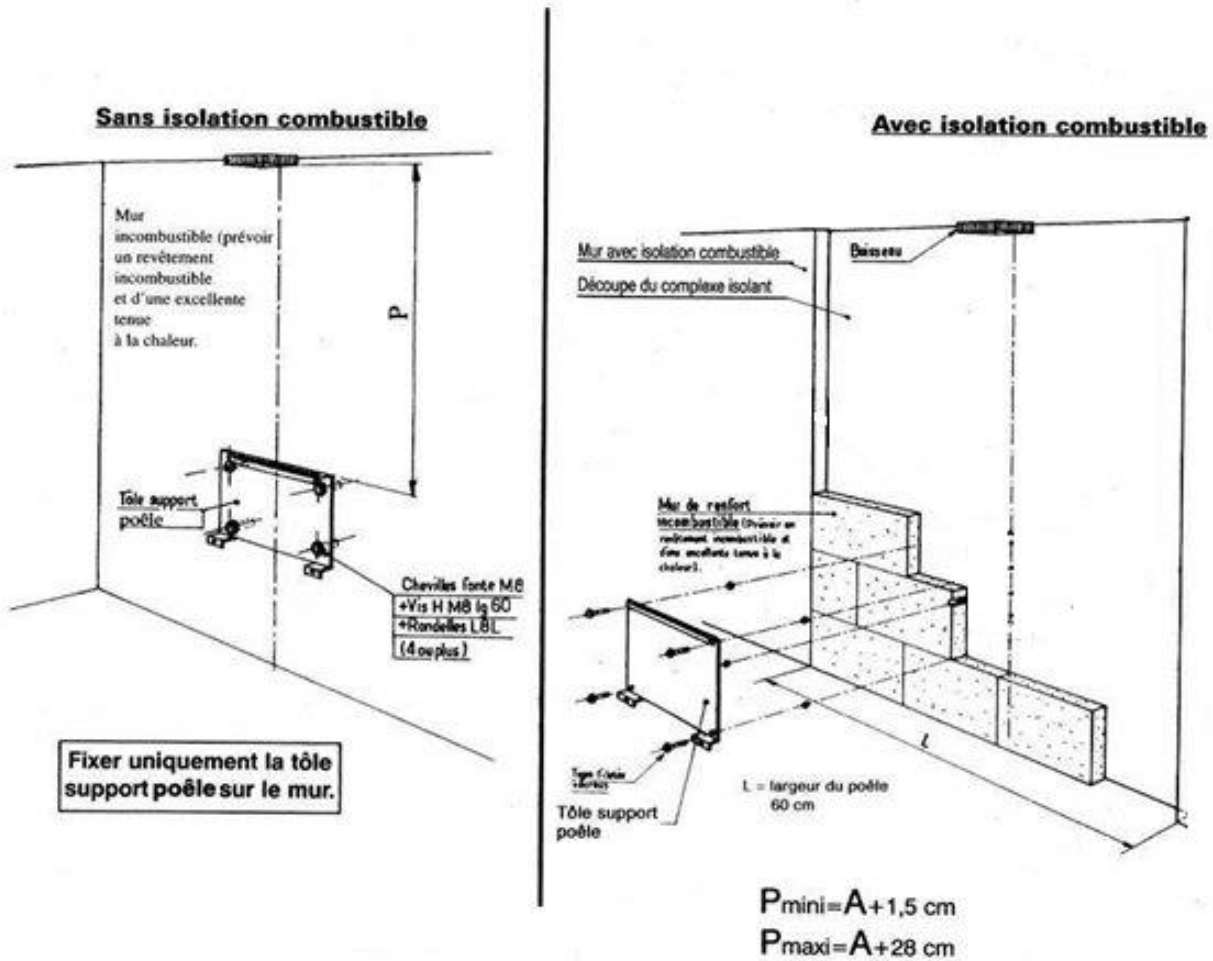
RACCORDEMENT AU PLAFOND



MISE EN PLACE (sur mur de renfort incombustible) pour une hauteur sous plafond comprise entre 250 cm et 270 cm)



MISE EN PLACE (sur mur incombustible extérieur ou de refend)



INSTRUCTIONS DESTINÉES À L'UTILISATEUR

- Avant d'utiliser l'appareil, lire la notice et les recommandations avec attention.
- L'appareil doit être installé dans le respect des réglementations nationales en vigueur dans le pays où est réalisée l'installation.
- L'installation par un professionnel est vivement recommandée.
- Ne jamais obstruer les entrées d'air prévues.
- L'appareil doit être raccordé à un conduit de cheminée ne desservant pas d'autre appareil. Il est inadapté pour le fonctionnement sur conduit multiple.
- Ne jamais apporter de modification non autorisée sur l'appareil.
- L'appareil n'est pas prévu pour fonctionner porte ouverte.
- Toutes les surfaces de l'appareil sont des surfaces actives, il est impératif de prendre toute précaution pour éviter les brûlures.
- Prendre toute précaution pour tenir les enfants et les personnes âgées suffisamment à l'écart pour éviter les accidents.

ALLUMAGE – RÉGLAGES

- Ouvrir la porte
- Introduire les matériaux usuels d'allumage, allumer et faire un chargement modéré en laissant l'entrée d'air complètement ouverte.
- Pour aider à l'allumage, il est possible de laisser la porte entrebâillée quelques minutes.

REMARQUE :

- Pendant le fonctionnement, éloigner de l'appareil toute matière pouvant être altérée par la chaleur : mobilier, papier, vêtements...

ATTENTION :

- En fonctionnement en allure normale, la poignée ne doit pas être manœuvrée à la main. Utiliser l'outil pour effectuer cette opération.
- Pendant le fonctionnement, tenir la porte toujours fermée.
- Le chargement s'effectue par la porte.
- Le réglage de l'allure de combustion s'effectue à l'aide de la commande de registre située sous la porte.
- Pour l'allure normale, utiliser 3 ou 4 bûches et régler à la position de registre « ouvert ».
- Pour l'allure ralentie, laisser le feu jusqu'à ce que le lit de braises soit bien tombé, charger ensuite 1 ou 2 grosses bûches puis régler la commande de registre « fermé ».

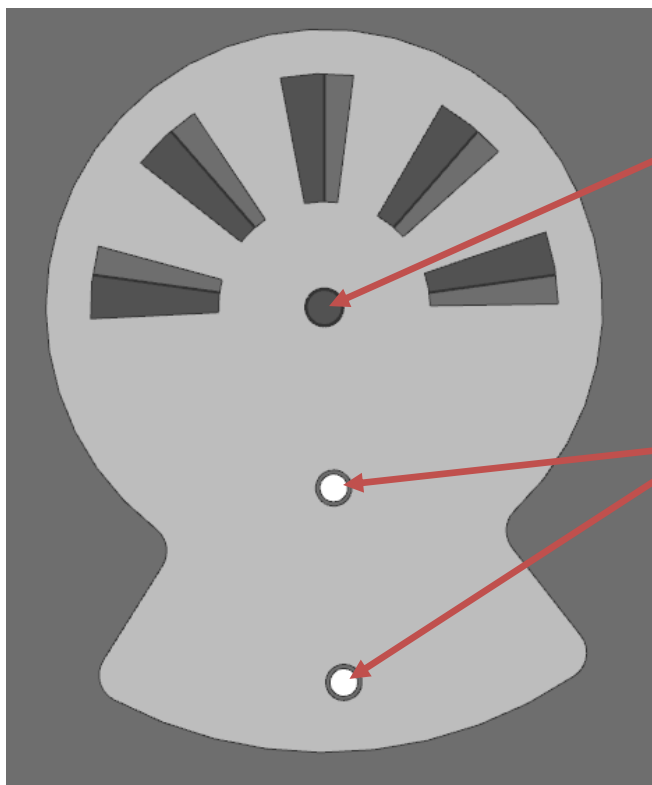
NOTA :

- La durée du ralenti va dépendre du bois utilisé et du tirage. Ne pas charger plus de 25cm de hauteur de combustible.

Remarque : ne pas tenir compte du modèle de poêle représenté.

Détails de visserie du registre et du loquet

• REGISTRE



Ecrou H6 à collerette
+ Rondelle 6/14
+ Ressort 8 / 10 x 10 x 15
+ Rondelle 6/14

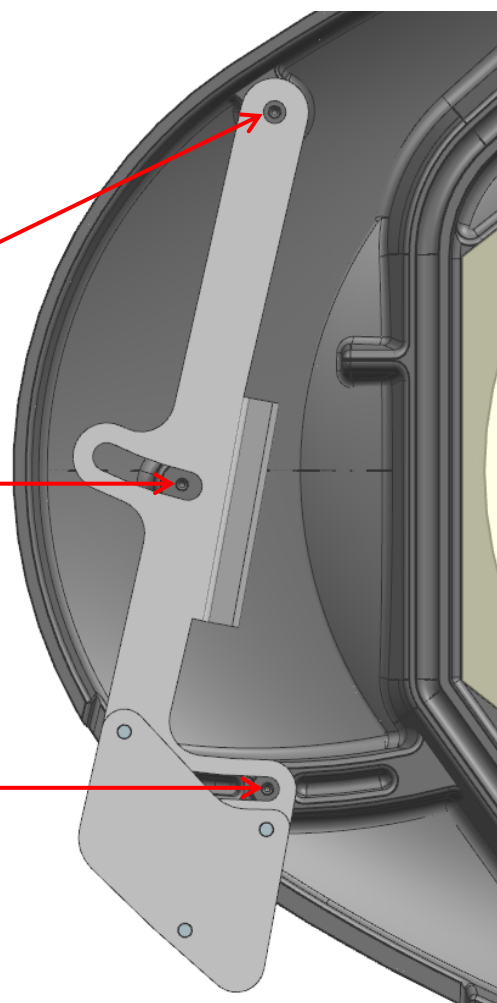
Vis ref. 3970
+ Rondelle 6/14 standard
+ 2 x Rondelle 8/14 ep 0,3mm
+ Rondelle 6/14 standard

• LOQUET

Vis épaulé ref. 3872
+ Rondelle 8/18 standard
+ Rondelle 8/18 cintrée

Vis ref. 3872

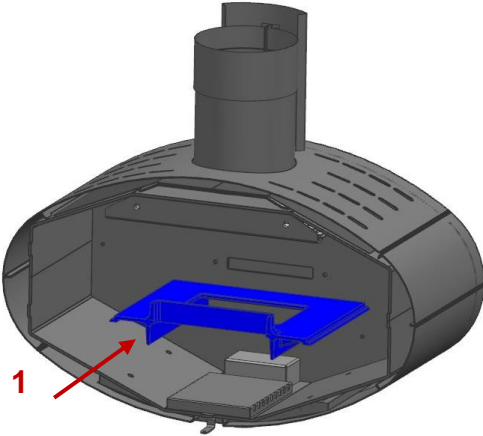
Rondelle 8/18 standard (entre porte et loquet)
+ Vis ref. 3872
+ Rondelle 8/14 ep 0,5mm



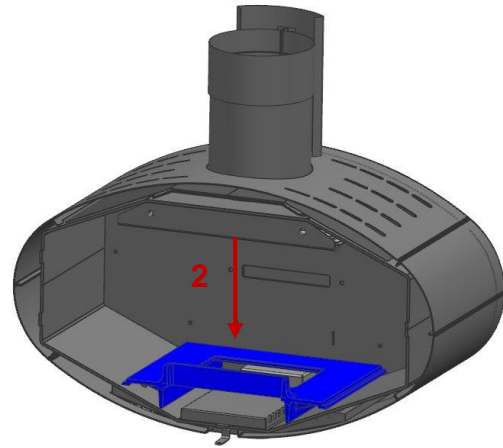
Mise en place de la sole foyer centrale (réf. 012480) :

Vue de face en coupe

Certains éléments ne sont pas affichés pour une plus grande visibilité.

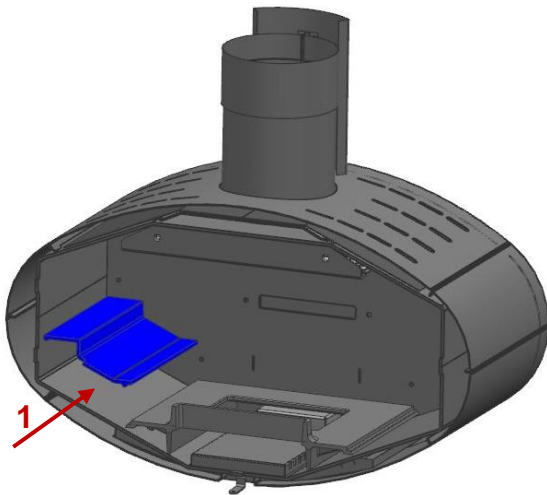


1 : Insérer l'embase à l'intérieur du corps.

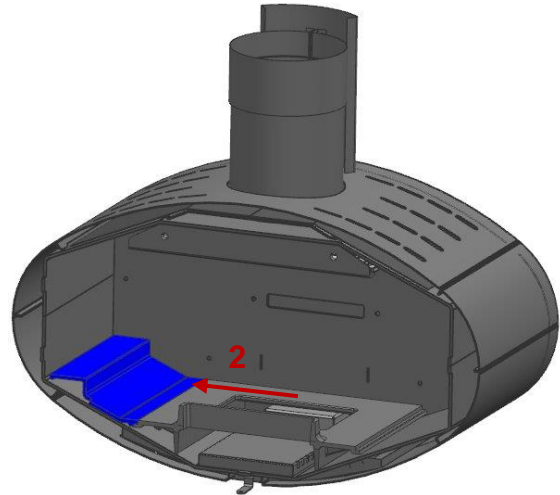


2 : Poser l'embase sur le fond du corps.

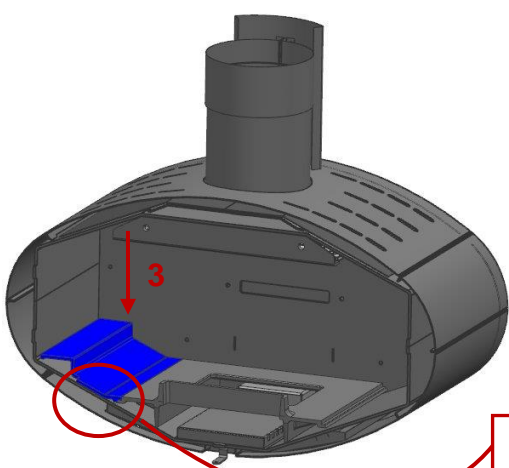
MISE EN PLACE DES SOLES FOYERE GAUCHE ET DROITE (Réf. 012481)



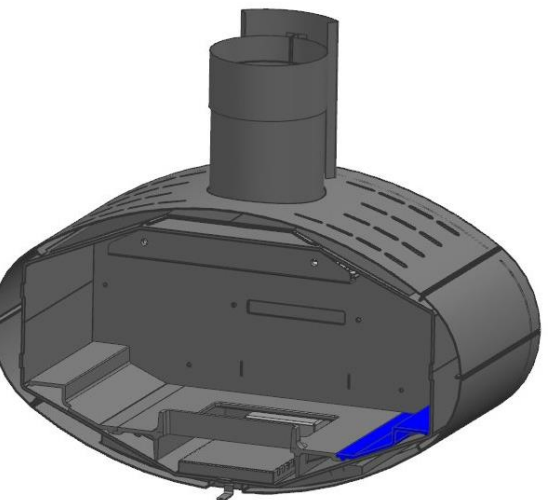
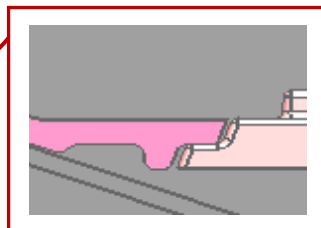
1 : Insérer la sole foyer dans la chambre de combustion



2 : Faire glisser la sole foyer jusqu'à venir en butée sur le coté du corps.

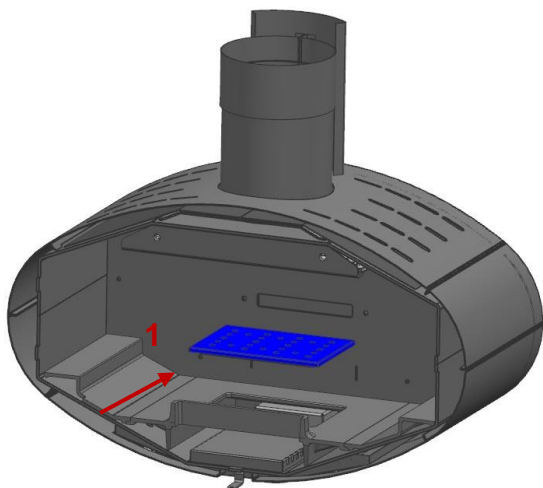


3 : Poser la sur la sole foyer centrale

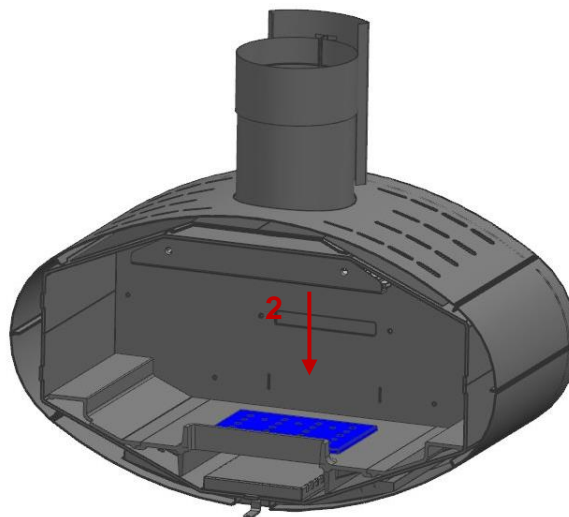


Procéder de la même façon pour la sole foyer droite.

MISE EN PLACE DE LA GRILLE FOYERE (Réf. 012482)



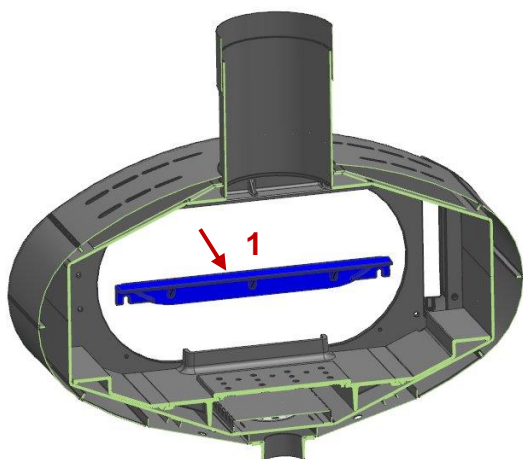
1 : Insérer la grille foyère dans la chambre de combustion



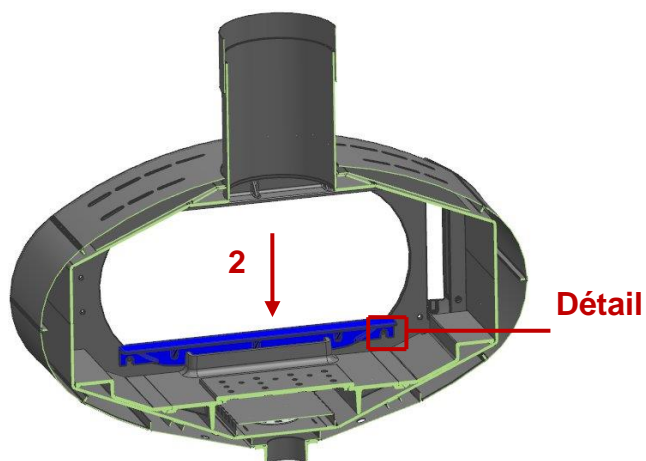
2 : Poser l'embase sur le fond du corps.

MISE EN PLACE DU CHENET (Réf. 012490)

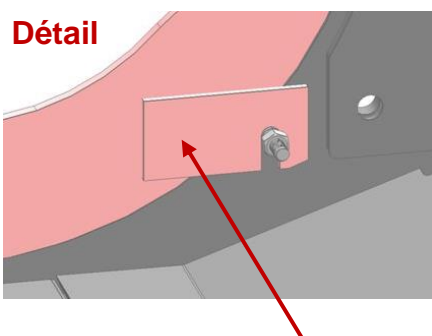
Vue arrière en coupe



1 : Insérer le chenet de biais dans la chambre de combustion.

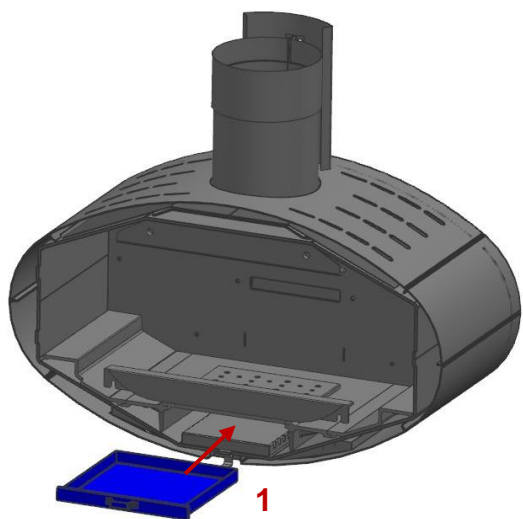


2 : Poser le chenet sur la sole foyère.

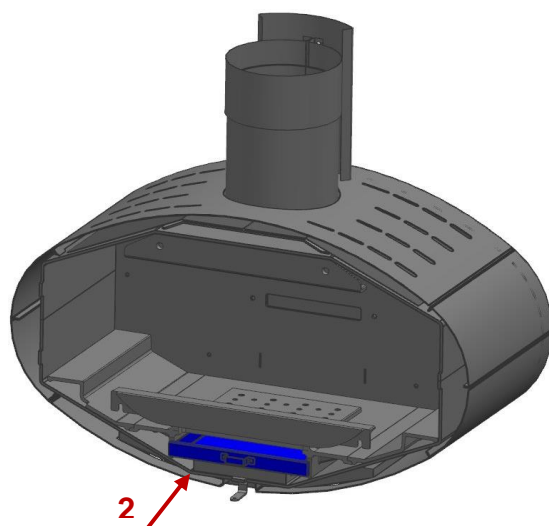


Goujon + écrou (ne pas serrer l'écrou, il sert simplement de buté)

MISE EN PLACE DU CENDRIER (Réf. S10380)



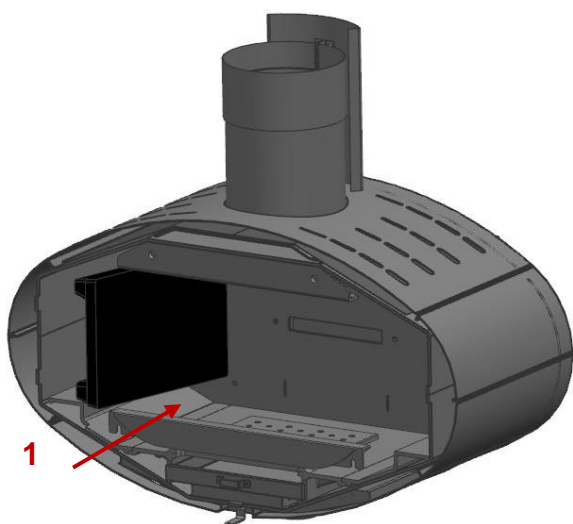
1 : Insérer le cendrier sur la rehausse.



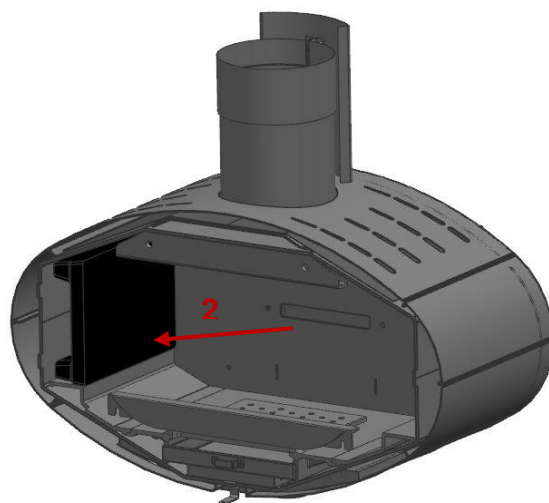
2 : Pousser le cendrier en butée.

MISE EN PLACE DES CHAMOTTES

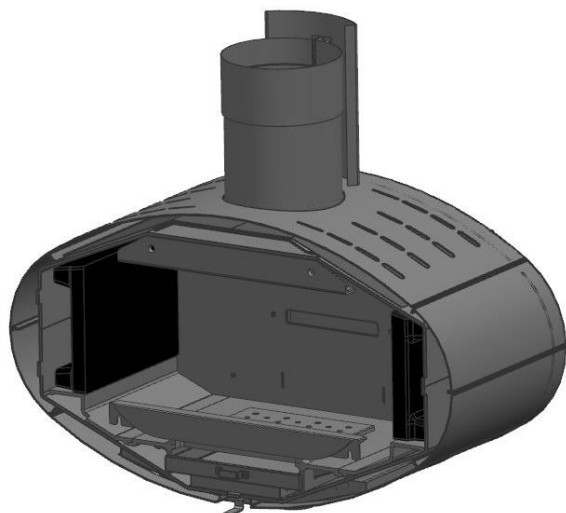
Vue de face en coupe



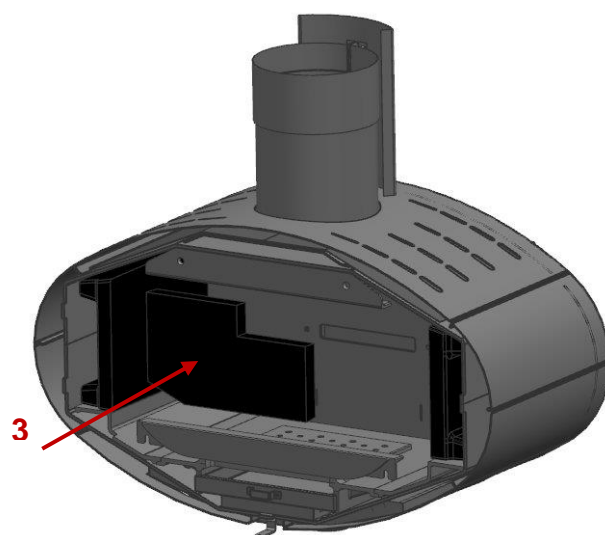
1 : Insérer la chamotte dans le corps puis poser la chamotte sur l'avant de l'appareil. (réf. 012487)



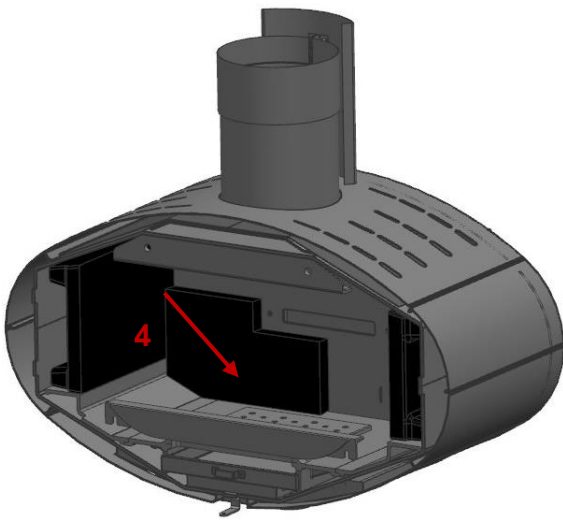
2 : Basculer la chamotte contre le corps.



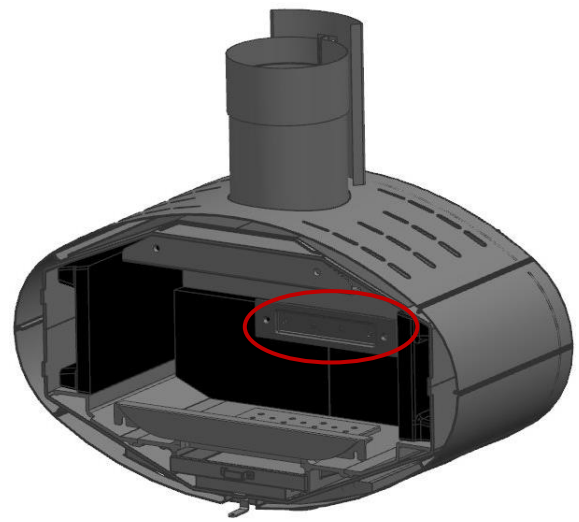
Procéder de la même façon pour la chamotte latérale droite.



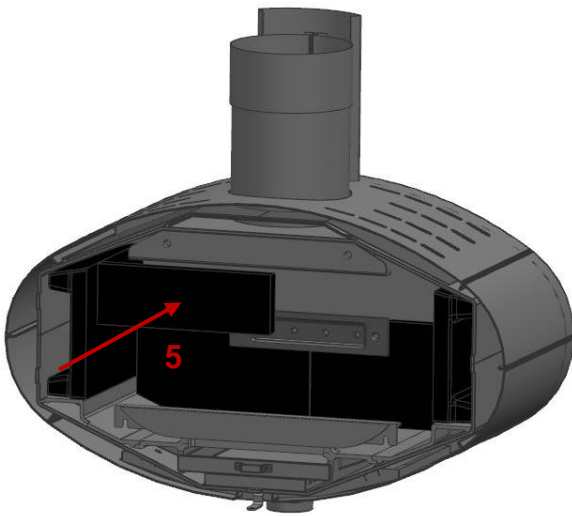
3 : Insérer la chamotte dans le corps. (réf. 012484)



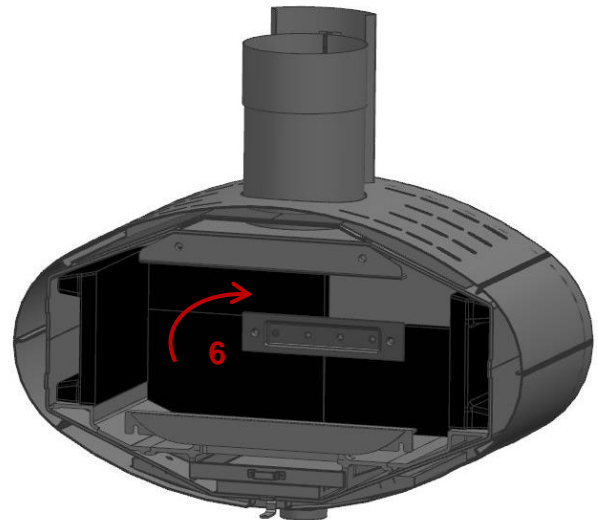
4 : Poser la chamotte contre le fond du corps.



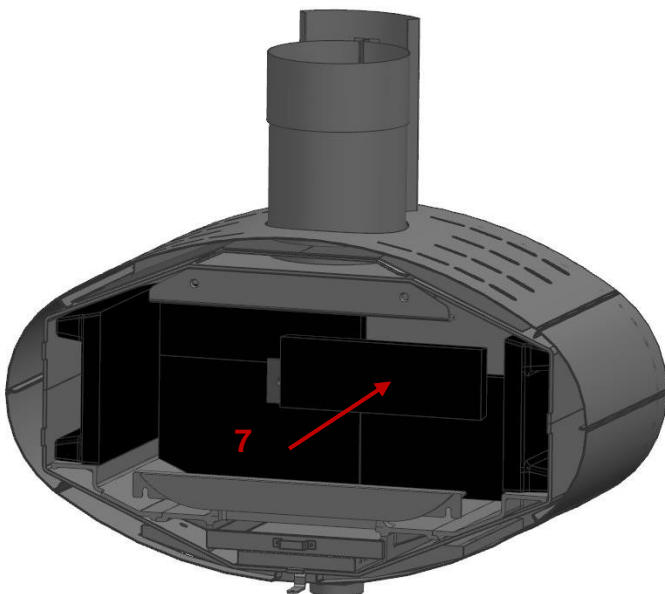
Procéder de la même façon pour la chamotte bas droit puis visser la boîte à air.



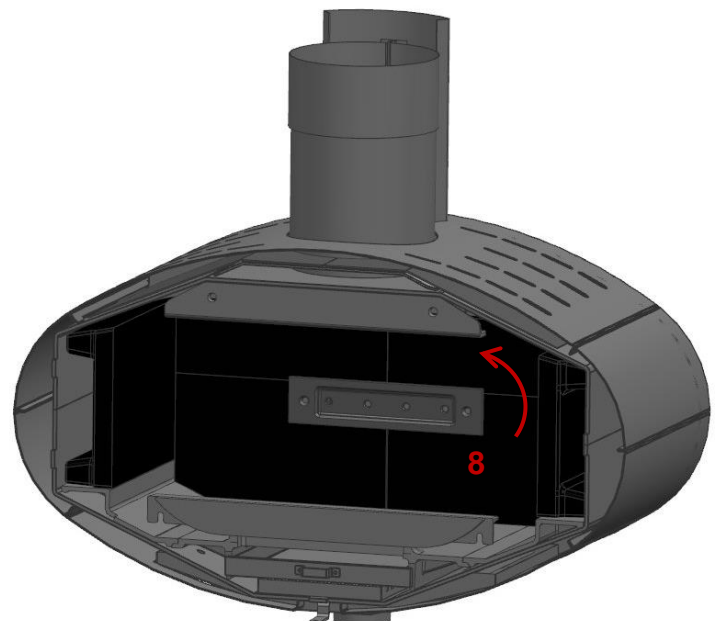
5 : Insérer la chamotte dans le corps. (réf. : 012486)



6 : Placer la chamotte haut gauche derrière la boîte à air et contre le fond du corps.

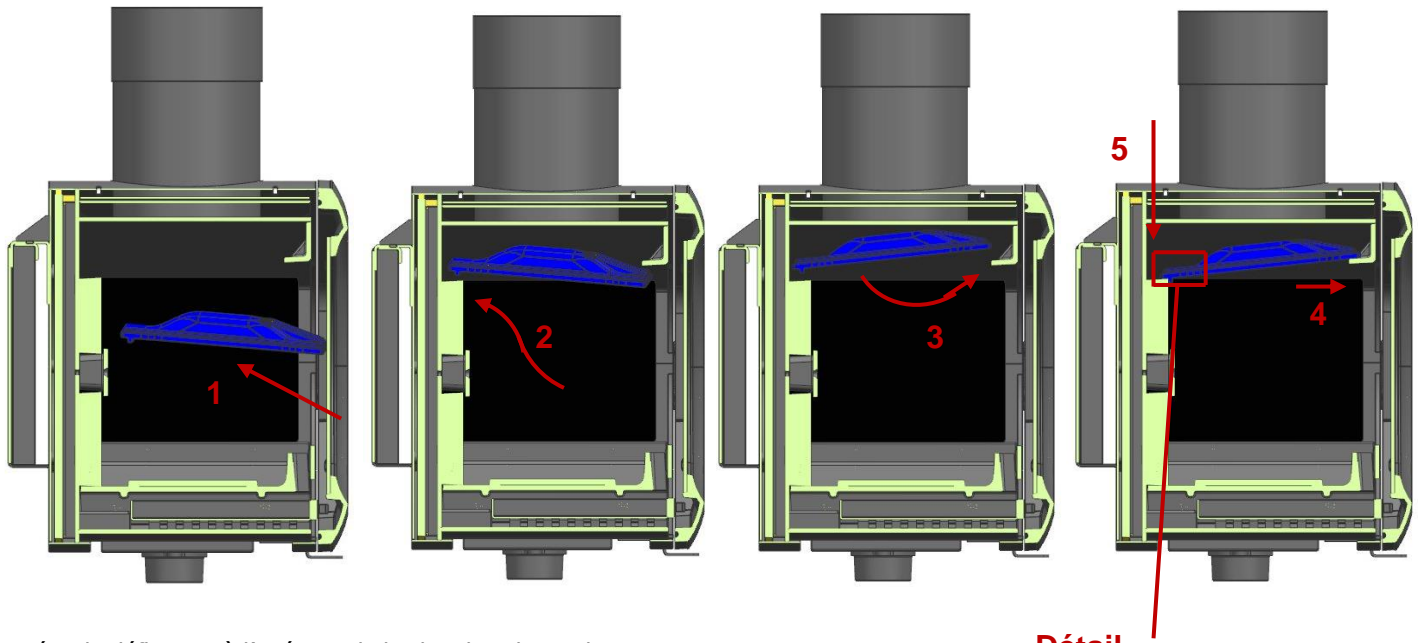


7 : Insérer la chamotte dans le corps. (réf. : 012486)



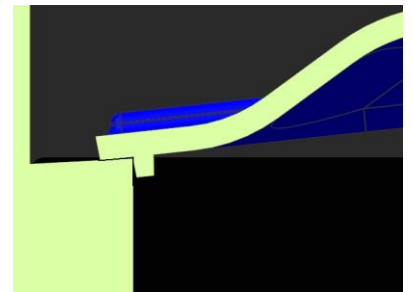
8 : Placer la chamotte haut droit derrière la boîte à air et contre le fond du corps.

MISE EN PLACE DU DEFLECTEUR (réf 012483)

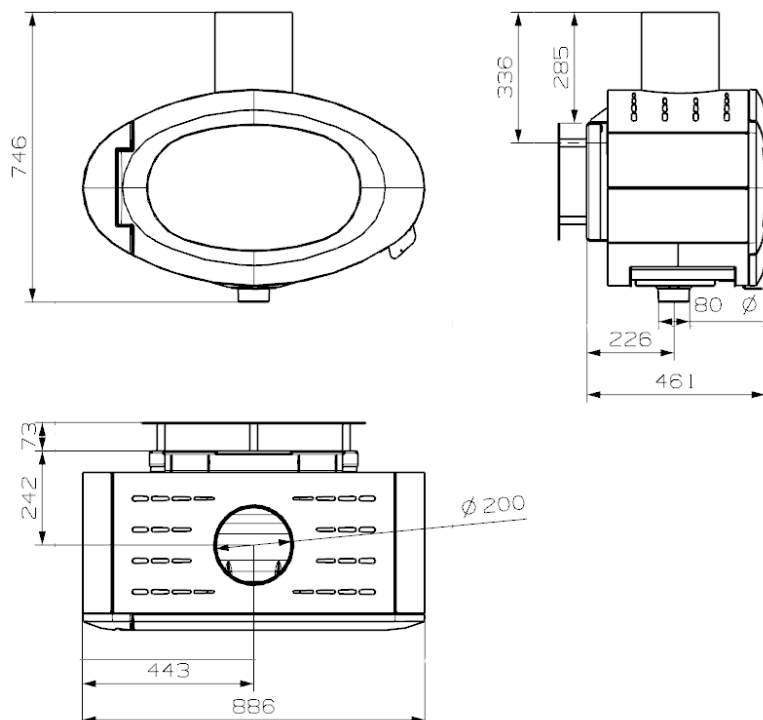


- 1 : Insérer le déflecteur à l'intérieur de la chambre de combustion.
- 2 : Passer le déflecteur au dessus de la chamotte de fond.
- 3 : Faire pivoter le déflecteur.
- 4 : Positionner le déflecteur sur la bavette se trouvant sur la partie avant-haute de l'appareil.
- 5 : Faire reposer le déflecteur sur les chamottes de fonds.

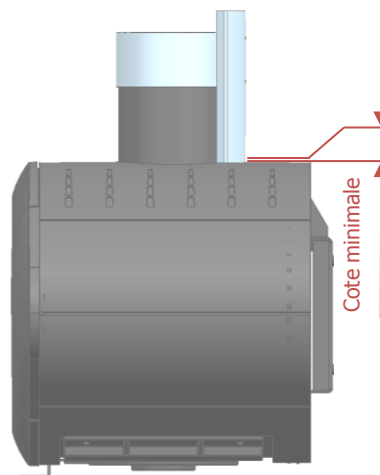
Détail



DIMENSIONS DU POELE LODEVÉ



MISE EN PLACE DU BOUCLIER THERMIQUE

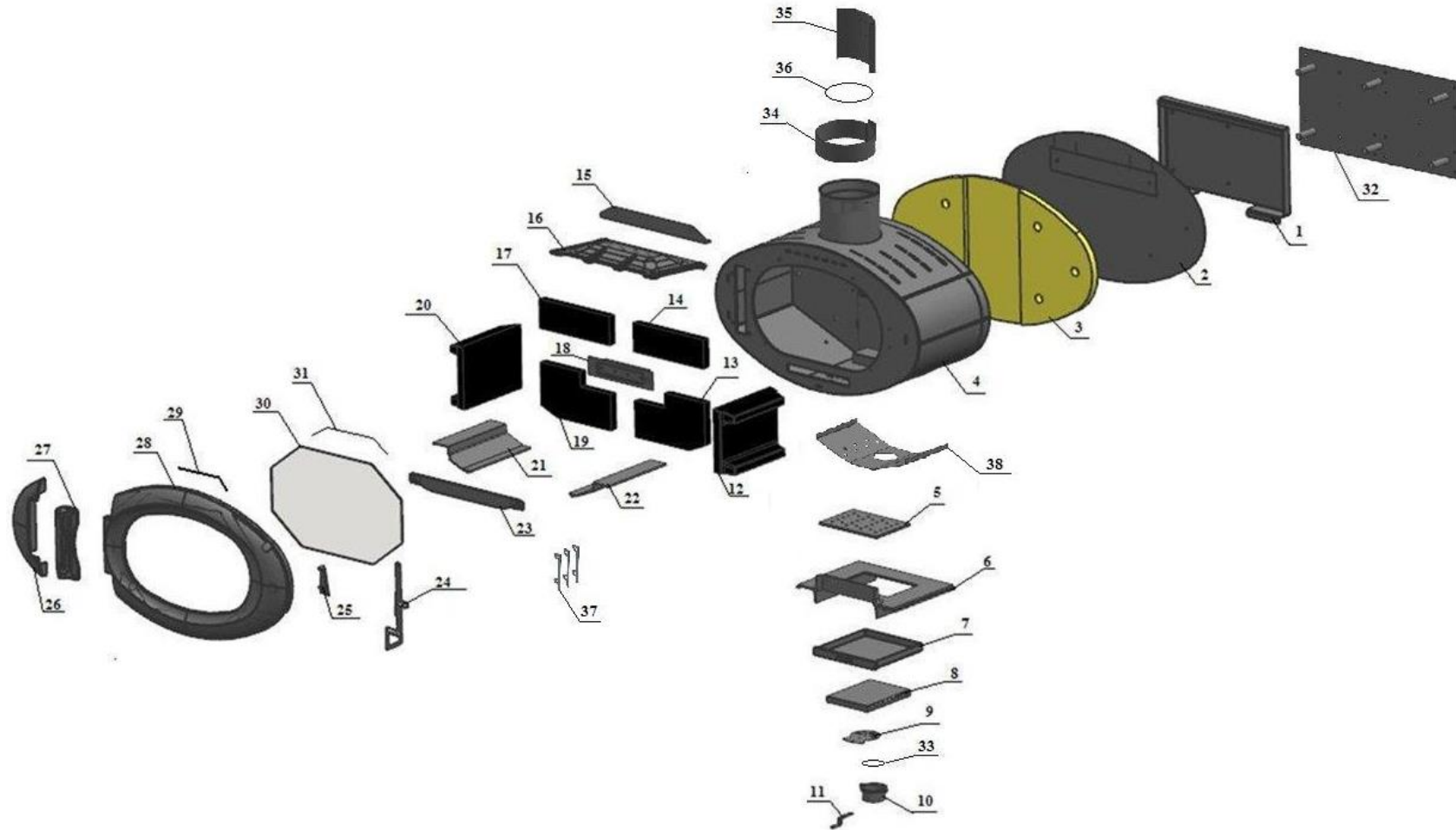


La mise en place du bouclier thermique est obligatoire.

Le collier de fixation du bouclier thermique se superpose à la collerette.

Ainsi le bouclier thermique se trouve le plus proche possible de la chambre de combustion (voir croquis ci contre).

ÉCLATÉE DE LA CHAMBRE DE COMBUSTION



N°	Désignation	Code	N°	Désignation	Code	N°	Désignation	Code
1	Support mural	012632	14	Réfractaire haut*	012486	27	Articulation porte	012469
2	Cache arrière	S10401	15	Bavette*	012466	28	Porte	012467
3	Isolant arrière	012616	16	Défecteur*	012483	29	Joint de porte tresse Ø 11*	062112
4	Corps	S10394	17	Réfractaire haut*	012486	30	Vitre*	012470
5	Grille foyère *	012482	18	Boîte à air*	012493	31	Joint plat adhésif 8*1*	06308
6	Sole foyère*	012480	19	Réfractaire bas gauche*	012484	32	platine	S10481
7	Cendrier*	S10380	20	Réfractaire latéral*	012487	33	Joint buselot Ø 6*	062063
8	Rehausse cendrier	012475	21	Sole foyère latéral*	012481	34	Bouclier thermique collier	6837
9	Registre*	012476	22	Sole foyère latéral*	012481	35	Bouclier thermique	6838
10	Buselot diam 80	012547	23	Chenet*	012490	36	Joint plat adhésif bouclier thermique*	-
11	Tirette*	012477	24	Loquet B*	S10417	37	cale d'ajustement	012896
12	Réfractaire latéral*	012487	25	Gâche	012471	38	Cache dessous	S10407
13	Réfractaire bas droit*	012485	26	Façade latérale	012468			

***Pièces d'usure**

